

Département de la Haute-Vienne

❖ Commune de DOMPS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de Conseillers :	
<i>en exercice</i>	: 7
<i>présents</i>	: 4
<i>représentés</i>	: 0
<i>votants</i>	: 4
<i>Pour</i>	: 4
<i>Contre</i>	: 0
<i>Abstentions</i>	: 0

Le Conseil Municipal de la commune de DOMPS s'est réuni en session ordinaire, le vingt et un avril deux mil vingt six à 20h30, suivant convocation, sous la présidence de M. Serge BOUTY, Maire.

Étaient présents : Mr BOUTY, Mr CHARIAL, Mme COOLS et Mme SAMY.

Membres excusés ayant donné pouvoir :

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : Mme CAMBON, Mr LEROUSSEAUD et Mr MONTHEIL

Date de convocation du Conseil Municipal : le 14 avril 2026

Secrétaire de séance : Mr CHARIAL

Délibération 2026/027 du 21 avril 2026

Attribution de subventions 2026 aux associations

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que chaque année la commune accorde une aide financière à certaines associations qui lui en font la demande. Pour rappel, Monsieur le Maire énumère les subventions versées l'année précédente, puis présente les demandes pour 2026.

Associations	Subventions 2026
A.N.A.C.R	30 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Eymoutiers	200 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Chamberet	200 €
Association Sportive d'Eymoutiers	50 €
CHAL	50 €
Ecole élémentaire Eymoutiers	100 €
Groupement Développement Monts et Barrages	25 €
Ligue contre le cancer	50 €
Radio Vassivière	30 €

Associations	Subventions 2026
Restos du Cœur	100 €
Secours Populaire Français	100 €
Association Départementale des lieutenants de l'ouvèterie	30 €
AICA Doms Sussac	100 €
FNATH	30 €
Association des Conciliateurs de justice	20 €
AFM TELETHON	30 €

A l'unanimité le conseil municipal décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ces subventions
- D'octroyer les subventions pour 2026 comme indiqué ci-dessus

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

En Mairie le 21 avril 2026

Le Maire

